



Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES LOCALES

SOUS-DOMAINE :
**DECISIONS
BUDGETAIRES**

OBJET :
Décision modificative
n°1 budget Port
Fluvial

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
1^{er} juillet 2021

**CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :**

**PAR PUBLICATION
LE**

**PAR DELEGATION
LE**

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 7 juillet 2021 à 20 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE,
Régis BONDOUI, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET,
Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Alain CARBON,
Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Gilbert COSTE, Javier DE LA CASA,
François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE,
Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL,
Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Bernard GRIMAUD,
Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN,
Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,
Benoît MERLIN, Gérard MONDRAGON, Nathalie NACCACHE,
Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON,
Jean-François POUZADOUX, Jean-Pierre QUAGLIERI,
Jacqueline RATABOUIL, Jérôme SENAL, Régine SURRE,
Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET,
Bernard VIDAL, Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
René MERIC par Jean-François GLEIZES, Christophe PRADEL par
Régis BONDOUI, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

Procurations : Robert BATIGNE à Pascal ASSEMAT,
Eliane BOURGEOIS MOYER à Guy BONDOUY, Sandrine CAMPGUILHEM à
Charles PAULY, Sabine CHABERT à Denis BOUILLEUX, Claire DARCHY à
Nathalie NACCACHE, Dominique DUBLOIS à Alain BOUSQUET,
Préscillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Thierry MALLEVILLE à
Cédric MALRIEU, Bernard PECH à Alain CARBON, Martine PUEBLA à
Benoît MERLIN.

Excusés : Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR,
Didier MAERTEN, Pierre MONOD, Hubert NAUDINAT, Bruno POMART,
Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Isabelle SIAU.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Cédric LEMOINE, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Gérard MONDRAGON.

Envoyé en préfecture le 09/07/2021

Reçu en préfecture le 09/07/2021

Affiché le

ID : 011-200035855-20210706-20210136-DE



20210136

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que les agents de l'Office Fluvial assureront la billetterie de 3 concerts (5 € x 9 000 tickets) pour la fête du Cassoulet ainsi que celle du « Petit Train » mis en place par la Ville de Castelnaudary.

Afin de verser aux associations organisatrices et à la Ville de Castelnaudary les recettes encaissées, il convient de modifier les comptes comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :

Imputation	Objet	Montant
PO 611	Prestations de Service	+ 100 000 €

Recettes :

PO 706	Produits des Services	+ 100 000 €
--------	-----------------------	-------------

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

ACCEPTE la Décision modificative n°1 du budget annexe Port Fluvial ci-dessus détaillée.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T

Castelnaudary, le 7 juillet 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER.

